

[ACCUEIL](#) | [SANTÉ](#)

Détresse psychologique : l'APTS dénonce à nouveau la réforme Barrette

PUBLIÉ LE JEUDI 26 JANVIER 2017 À 18 H 28



La porte-parole de l'APTS en Gaspésie, Guylaine Michel Photo : Radio-Canada/Joane Bérubé

Plus de la moitié des techniciens et professionnels de la santé membres de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) en Gaspésie souffrent de détresse psychologique élevée et présentent un risque important de souffrir d'anxiété ou de dépression.

Un texte de **Joane Bérubé**

C'est ce que révèle un sondage réalisé par l'APTS et dont les résultats ont été dévoilés jeudi, à Sainte-Anne-des-Monts.

Réalisée avec l'aide de chercheurs de l'Université Laval, l'étude relève qu'un travailleur sur cinq avoue avoir pris des congés au cours des 12 derniers mois pour des problèmes de santé psychologique.

La perte d'influence sur le travail est aussi un facteur important de désarroi puisque 57 % des répondants au sondage de l'APTS déplorent le peu d'influence qu'ils ont sur leur travail.

Centralisation dénoncée



Chantale Cloutier, déléguée syndicale de l'APTS Photo : Radio-Canada/Joane Bérubé

Les décisions, souligne l'APTS, sont de plus en plus centralisées et de moins en moins en lien avec les exigences des soins et la réalité du territoire gaspésien.

Déléguée syndicale et éducatrice spécialisée au pavillon Cantin de Gaspé, Chantale Cloutier estime que les gestionnaires « font avec les moyens qu'ils ont ». Ils sont à l'écoute, mais, ajoute-t-elle, ils n'ont pas les moyens d'agir.

« On se fait de plus en plus répondre que ce sont des directives qui viennent directement du ministère et qu'ils n'ont pas le choix de les appliquer », renchérit la porte-parole régionale de l'APTS, Guylaine Michel.

Chantale Cloutier constate que plusieurs personnes autour d'elle prennent congé pour souffler un peu, et ce, à leurs frais de peur de subir du harcèlement administratif. L'APTS dénonce, à ce propos, la pression exercée par les bureaux de santé.

Des changements essouffants

Cela fait deux ans que les bouleversements de la réforme du ministre Barrette font des dégâts parmi les gens censés donner des soins à d'autres, et cela, se fait sentir partout, relève la porte-parole syndicale. Il n'y a pas beaucoup de travailleurs épargnés par la réforme, dit-elle.



Conférence de presse de l'APTS sur la détresse psychologique Photo : Radio-Canada/Joane Bérubé

Les technologistes médicaux, pour qui le projet Optilab est devenu comme une épée de Damoclès sur leur avenir, sont sans doute les plus touchés, poursuit Mme Michel. Elle rappelle qu'en Gaspésie, tous ces gens vont changer de direction puisqu'ils relèveront désormais du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent.

Cette incertitude, ajoute-t-elle, s'étendra sur trois ou cinq ans pour certains travailleurs.

Les transferts du personnel professionnel des CLSC vers les GMF ont aussi commencé à se matérialiser. Ceux des travailleurs sociaux ont déjà été effectués. D'autres sont attendus. C'est un peu la confusion parmi les intervenants à ce propos, note Mme Michel, ce qui devient un autre facteur d'incertitude.

Selon les données rapportées par l'APTS, 45 % des réclamations salariales pour maladie au CISSS de la Gaspésie sont liées à des problèmes de santé mentale. Ces chiffres font état des réclamations effectuées par tous les établissements du territoire depuis le 1er avril 2015, soit depuis l'implantation des mesures contenues dans le projet loi 10 sur la réforme du réseau de la santé.

Québec a récemment annoncé qu'il mettrait en place un plan d'action en santé mentale qui prévoit la mise en place de mesures favorisant la santé mentale du personnel, ce qui inclut le personnel du réseau de la santé.